ACTE D'ENGAGEMENT

RENOVATION DU BATIMENT M. CEPET
AU POLE ECOLE MEDITERRANEE (PEM) DE SAINT MANDRIER (83)

ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE
DIAGNOSTICS AMIANTE –PLOMB – ETAT PARASITAIRE DU BOIS – HYDROCARBURE AROMATIQUE POLYCYCLIQUE

Accord cadre mono-attributaire à bons de commande défini en valeur passé par procédure adaptée en application des articles L. 2123-1 et R. 2162-2 à R. 2162-5 du Code de la Commande Publique

Cadre réservé à l'acheteur

CONTRAT N° | | | | | | | | | | |

NOTIFIE LE / /

Maître d'ouvrage
SAEM VAR AMENAGEMENT DEVELOPPEMENT
Au nom et pour le compte du Service d'Infrastructure de la Défense (SID) Méditerranée
109 Avenue d'Entrecasteaux - BP 1406
83056 Toulon Cedex

SOMMAIRE

1 - Identification de l'acheteur....3
2 - Identification du co-contractant....3
3 - Dispositions générales....5
3.1 - Objet....5
3.2 - Mode de passation....5
3.3 - Forme de contrat....5
4 – Prix....6
5 - Durée de l'accord-cadre - Délais d'exécution....6
6 - Paiement....6
7 - Avance....7
8 – Sous-traitance....7
9 - Nomenclature(s)....8
10 - Signatures....9

1 - Identification de l'acheteur

SAEM VAR AMENAGEMENT DEVELOPPEMENT agissant au nom et pour le compte du Service d'Infrastructure de la Défense (SID) Méditerranée.
VAD - Tour l'Albatros – 109 Avenue d'Entrecasteaux – BP 1406 – 83056 TOULON Cedex.

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances : Monsieur Jérôme CHABERT – Directeur Général de la SAEM VAR AMENAGEMENT DEVELOPPEMENT.

2 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG - Prestations Intellectuelles et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Candidat individuel

☐ Le signataire (Candidat individuel),

M

Agissant en qualité de

☐ m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

.....

Courriel [1]
Numéro de téléphone
Numéro de SIRET
Code APE
Numéro de TVA intracommunautaire

☐ engage la société sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale
.....

Adresse

.....

Courriel [1]
Numéro de téléphone
Numéro de SIRET
Code APE
Numéro de TVA intracommunautaire

Groupement :

Nous soussignés,

M

Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :

.....

1er contractant domicilié à

.....

.....

Adresses du siège social (si elle est différente de l'établissement) :

.....

.....

Adresse mail :

Numéro de téléphone

Numéro d'identification SIRET (1)

Numéro d'inscription au registre du commerce (1)(2)

Code d'activité économique principal NAF (1)

(1) Pour les entreprises ou sociétés établies en France.
(2) Pour les entreprises étrangères, numéro et date d'inscription au registre équivalent.

M

Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :

.....

2ème contractant domicilié à

.....

Adresses du siège social (si elle est différente de l'établissement) :

.....

.....

Adresse mail :

Numéro de téléphone

Numéro d'identification SIRET (1)

Numéro d'inscription au registre du commerce (1)(2)

Code d'activité économique principal NAF (1)

Contractants suivants éventuels : *(A compléter infra en reprenant les mêmes informations)*

☐ **Le mandataire (Candidat groupé),**

M

Agissant en qualité de

Désigné mandataire solidaire du groupement conjoint.

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

.....

Courriel [1]
Numéro de téléphone
Numéro de SIRET
Code APE
Numéro de TVA intracommunautaire

S'engage, au nom des membres du groupement [2], sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 3 mois à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

3 - Dispositions générales

3.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne :

DES MISSIONS DE REPERAGE AMIANTE, PLOMB, ETAT PARASITAIRE DU BOIS AVANT TRAVAUX AINSI QU'HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES pour l'exécution de l'opération de rénovation du bâtiment M. CEPET au Pôle Ecole de la Méditerranée (PEM) à SAINT MANDRIER (83).

3.2 - Mode de passation

La procédure de passation a été : procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 et R. 2162-2 à R. 2162-5 du Code de la commande publique.

3.3 - Forme de contrat

L'accord-cadre à Bon de Commande sans minimum avec un maximum de 60 000 € HT (20 000 € HT par année de validité) est passé en application des articles R. 2162-2 à R. 2162-56, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

4 – Prix

Le montant total des commandes pour la durée de l'AC à BC (3 ans) est compris entre un minimum et un maximum défini comme suit :

Pas de montant minimum	**Montant maximum égal à 60 000 € HT (20 000 € HT par année de validité)**

Les modalités de variation des prix sont fixées au CCAP.

La rémunération sera établie dans chaque bon de commande dans les conditions prévues au CCAP. Elle sera arrêtée à partir des Prix unitaires et/ou forfait mentionnés dans le BPU.

5 - Durée de l'accord-cadre - Délais d'exécution

5.1 Durée de l'Accord Cadre à Bons de Commandes

Le présent Accord Cadre à Bons de Commande débute à sa notification

Le présent Accord Cadre à Bons de Commande est passé pour une durée de 3 ans

5.2 Délai d'exécution

Les délais d'exécution ou de livraison des prestations sont fixés à chaque bon de commande conformément aux stipulations des pièces de l'accord-cadre (annexe 1 de l'AE).

Les bons de commande peuvent être émis pendant une période de 3 ans.

Le délai d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution seront fixés dans les conditions du C.C.A.P, du C.C.T.P joint et à l'annexe 1 du présent acte d'Engagement. Le délai maximum d'exécution, dans leur globalité, des missions de diagnostics, de mesures et d'analyses de l'amiante, du plomb, de l'état parasitaire du bois et HAP ne devront pas dépasser 1 mois à compter de la date de sollicitation de l'entreprise par bons de commande.

6 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

- Ouvert au nom de :……

pour les prestations suivantes :

Domiciliation :

Code banque : _____ Code guichet : _____ N° de compte : _____ Clé RIB : __

IBAN : ____ ____ ____ ____ ____ ____ ___

BIC : _____

- Ouvert au nom de :……

pour les prestations suivantes :

Domiciliation :

Code banque : _____ Code guichet : _____ N° de compte : _____ Clé RIB : __

IBAN : ____ ____ ____ ____ ____ ____ ___

BIC : _____

En cas de groupement, le paiement est effectué sur [1] :

☐ un compte unique ouvert au nom du mandataire ;

☐ les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe de chaque Bon de Commande

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

7 - Avance

Le candidat renonce au bénéfice de l'avance (cocher la case correspondante) :

☐ NON
☐ OUI

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

8 – Sous-traitance

Déclaration de sous-traitance

☐ Je (nous) soussigné (s) déclare (déclarons) ne pas sous-traiter de prestations du présent marché.

☐ Je (nous) soussigné (s) déclare (déclarons) sous-traiter certaines prestations avec paiement direct, conformément au(x) formulaires(s) de déclaration de sous-traitance annexé(s) à mon offre et au tableau ci-dessous.

☐ Je (nous) soussigné (s) déclare (déclarons) envisager de sous-traiter certaines prestations avec paiement direct, conformément au tableau ci-dessous.

Si le titulaire du présent marché déclare sous-traiter certaines prestations ou déclare envisager d'en sous-traiter en cours d'exécution du marché, la désignation complète du sous-traitant est obligatoire. (cadre ci-dessous à renseigner).

Titulaire	Sous-traitant devant exécuter la prestation	Nature de la prestation sous traitée	Montant de la prestation sous-traitée en € HT

TOTAL : ……..... € HT

Dans l'hypothèse où le titulaire du présent marché déclare sous-traiter certaines prestations, il est exigé de renseigner le(s) formulaires de déclaration de sous-traitance (DC4).

Chaque DC4 constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation des sous-traitants et agrément de ses conditions de paiement.

Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque DC4 constitue le montant maximal TTC de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

9 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
90650000-8 et/ou 71620000-0 7160000-7	Service de désamiantage et/ou Service d'analyse Service d'essais et d'analyse de la composition et de la pureté
90660000-1 et/ou 71620000-0 7160000-7	Services d'enlèvement du plomb et/ou Service d'analyse Service d'essais et d'analyse de la composition et de la pureté
71620000-0	Service d'analyse (état parasitaire du bois)
90741000-3	Service de lutte contre la pollution par hydrocarbures

10 - Signatures

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1. à L. 2141-5. et L. 2141-7. à L.2141-11. du Code de la Commande Publique.

(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)

Fait en un seul exemplaire original,

A, le

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE MAITRE D'OUVRAGE

La présente offre est acceptée,

A, le

Signature du représentant du maître d'ouvrage,
habilité par la décision en date du

Le Directeur Général de VAD,

Jérôme CHABERT

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

☐ La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.

☐ La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :
.

☐ La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
.

☐ La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.

et devant être exécutée par : en qualité de :

☐ membre d'un groupement d'entreprise
☐ sous-traitant

A

Le

Signature [1]
(+ cachet)

ANNEXE N° 1 : DELAIS

Le délai maximum d'exécution, dans leur globalité, des missions de diagnostics, de mesures et d'analyses de l'amiante, du plomb, de l'état parasitaire du bois et HAP ne devront pas dépasser 30 jours ouvrés à compter de la date de sollicitation de l'entreprise par bons de commande.

Le prestataire s'engage sur les délais suivants :

➔ AMIANTE

Pour les missions de repérage d'amiante, y compris HAP :
- Transmission du devis : sous 4 jours ouvrés à compter de la date d'envoi du mail de sollicitation
- Visites et prélèvements : sous 5 jours ouvrés à compter de la réception du bon de commande
- Résultats d'analyses : sous 5 jours ouvrés après la(les) visite(s)
- Remise des rapports : sous 8 jours ouvrés après visites.

➔ PLOMB

Pour les missions de repérage du plomb :

- Transmission du devis : sous 4 jours ouvrés à compter de la date d'envoi du mail de sollicitation
- Visites et mesurages : sous 10 jours ouvrés à compter de la réception du bon de commande
- Remise du rapport : sous 2 jours ouvrés après mesurages.

➔ ETAT PARASITAIRE DU BOIS

Pour les missions de l'état parasitaire du bois :

- Transmission du devis : sous 4 jours ouvrés à compter de la date d'envoi du mail de sollicitation
- Visites et repérages : sous 10 jours ouvrés à compter de la réception du bon de commande
- Remise du rapport : sous 2 jours ouvrés après repérages.